

Introduction

Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales

Valérie Becquet, Claire Bidart

La jeunesse change, les concepts et les outils utilisés pour l'étudier aussi. Les regards sur les trajectoires et les parcours de vie ont en effet beaucoup évolué en sciences sociales durant les deux dernières décennies (Cicchelli, 2001 ; de Singly, 2000 ; Galland *et al.*, 2010 ; Mauger, 2010). Des conceptions et des polarités se sont déplacées, en fonction des mouvements de la société, mais aussi des avancées épistémologiques, théoriques et méthodologiques. La jeunesse a été définie comme un groupe social, comme une période de la vie, comme une transition entre l'enfance et l'âge adulte... Elle peut aussi être appréhendée avec un regard plus diachronique, en mettant l'accent sur la dynamique des parcours de vie. Cela implique de considérer cette période comme un processus plutôt que comme un état, un seuil ou une progression continue. Cette mise en perspective temporelle est d'autant plus cruciale dans des contextes sociopolitiques et intellectuels qui affichent la diversification et la sophistication des trajectoires, la pluralité des temporalités, l'individualisation des parcours (Vrancken, Thomsin, 2008 ; Castel, 2009). Elle est aussi particulièrement pertinente s'agissant d'une période de la vie où les changements de situation et de statut social, les questions d'articulation entre les domaines (travail, famille, loisirs, résidence, couple, etc.), les influences de l'entourage mais aussi le poids des incertitudes et des événements imprévus interviennent de façon plus dense et plus complexe qu'aux autres âges. La jeunesse est en effet un segment du parcours de vie particulièrement riche en transitions d'un statut vers un autre, en renouvellement des articulations entre le biographique et le social, en intrication des diverses sphères de la vie, en transformations personnelles, en encadrements sociaux également. Elle mobilise abondamment les sciences sociales, qui ont décrit certaines mutations à l'œuvre dans ces transitions : allongement, désynchronisation, complexification, diversification... (Eckert, Mora, 2008 ; Galland, 2000 ; Van de Velde, 2008 ; Walther *et al.*, 2006). On parle ainsi davantage maintenant de carrière, de parcours ou de cheminement que de trajectoire (de

Coninck, Godard, 1990 ; Evans, Furlong, 2000). Ces concepts envisagent le fait que tout n'est pas contenu dans l'impulsion de départ ou dans les conditions initiales, mais que la trajectoire peut varier « en cours de route », en fonction des contextes, des modifications dans les systèmes de contraintes et de ressources ou encore lors de bifurcations au cours desquelles l'orientation du processus se modifie radicalement (Bessin *et al.*, 2010).

Dans ce dossier d'*Agora débats/jeunesses*, ces transitions vers la vie adulte sont envisagées dans leur dimension diachronique, dans le temps qui les voit se construire et évoluer. Il s'agit aussi de repérer en quoi ces processus relèvent de normes sociales et de dispositifs institutionnels, au moins autant que de cheminements personnels. L'objectif consiste surtout à comprendre comment s'élaborent et évoluent les interactions entre ces dispositifs, ces normes et ces cheminements. Comment les jeunes construisent-ils progressivement les étapes de leur insertion dans le monde social adulte ? Comment se différencient leurs trajectoires, en fonction de leurs ressources mais aussi de leurs expériences successives ? Comment interviennent, au fur et à mesure, les contextes, les politiques publiques, les événements, les entourages dans les orientations des jeunes et dans les modifications ou bifurcations éventuelles qu'elles connaissent ? Comment les dispositifs institutionnels marquent-ils les parcours, les projets et les transitions, comment aussi les usages qui en sont faits par les acteurs sociaux se distancient-ils de leurs objectifs initiaux ?

Là où l'on identifiait auparavant des seuils relativement synchrones qui, cumulés, faisaient passer de l'état de jeune à celui d'adulte (finir ses études, travailler, quitter ses parents, s'installer en couple, faire un enfant), se révèlent à présent la dissociation de ces étapes ainsi que leur réversibilité. Ces mutations nous amènent à revoir aujourd'hui la pertinence de ces seuils et à tenir compte de leur inscription dans des contextes sociétaux spécifiques (Bidart, 2006 ; Van de Velde, 2008). Diverses transformations sociales (sur le plan de l'éducation, des rôles hommes/femmes, des divisions du travail, des politiques publiques, etc.) ont d'ailleurs contribué à diversifier les profils des transitions vers la vie adulte. On a parlé de *jeunesses* au pluriel. Certains en ont conclu, un peu vite peut-être, à une individualisation des parcours, voulant signifier par-là que la régulation sociale laissait place à une atomisation des trajectoires, chaque acteur étant seul à concevoir et à mener sa vie. Or, cette individualisation signifie surtout que la complexification et la diversification croissantes des parcours les rend plus « singuliers » dans la mesure où les configurations sont plus rares et plus originales. Elle ne doit pas conduire à penser que l'individu se trouve maintenant seul aux

commandes du navire (Evans, Furlong, 2000). Les contraintes que celui-ci rencontre et les ressources dont il dispose, mais aussi ses représentations, restent bien guidées par des normes sociales, des référents collectifs, dont certains (pas tous) sont appuyés par des institutions, des dispositifs, des régulations.

Ce dossier s'attache à saisir les dynamiques de construction des parcours de jeunes en tentant de penser ensemble les contextes sociétaux, les normes qui s'y développent et les choix individuels, afin d'analyser leurs agencements.

LA QUESTION DES NORMES

Les parcours juvéniles sont marqués par des régimes de transition définis par les sociétés dans lesquelles ils vivent, qui balisent les trajectoires et orientent les choix des jeunes. L'entrée dans la vie adulte apparaît subordonnée à la conquête d'attributs statutaires, comme l'emploi et l'indépendance par rapport à la famille, qui inscrivent, au moins en France, les jeunes dans des logiques de « placement » (Mauger, 2010 ; Van de Velde, 2008). Celles-ci sont sous-tendues par des normes qui supposent pour y répondre de mobiliser des ressources, de faire des investissements et de se saisir d'opportunités, le tout dans des conjonctures sociales et économiques dont la variation peut accentuer ou diminuer les effets d'imposition dont elles sont porteuses. En cela, l'analyse des parcours juvéniles appelle une réflexion sur la teneur des normes, qu'elles soient explicites ou plus latentes, et suppose de déconstruire les conceptions du « bon parcours » qu'elles véhiculent. Ce premier travail est nécessaire pour mieux saisir ce que revêtent des qualifications comme un parcours « typique » ou « normal » en matière de conceptions de la réussite sociale, et de projets ou de choix y étant associés. Quel est le « bon » parcours pour un jeune, pour ses parents, pour la vie publique, pour le secteur privé ? Que revêt l'échec et comment agit-il pour disqualifier des parcours ou des résultats et faire entrer les individus dans la catégorie des « vaincus » (Dubet, 2010) ? Ces normes et les processus de normalisation dont elles sont porteuses sont pluriels et varient en fonction des sphères de vie : réussir sa vie ne signifie par la même chose en termes professionnels, conjugaux ou familiaux, mais aussi en fonction des milieux sociaux, du genre et du territoire. Ces normes coexistent, se heurtent parfois, se combinent, et dans ses choix l'individu « compose » avec cette complexité. Certaines normes sont portées par des institutions et mises en œuvre dans le cadre des politiques publiques (éducation, emploi, social, etc.), d'autres sont moins explicites et ne donnent pas lieu à des régulations (valeurs culturelles, modes, réputations, etc.). Même si elles se trouvent parfois « décalées » au regard de réalités

sociales qui ne les facilitent pas, les normes fonctionnent et servent de points de repère à des jeunes qui, coûte que coûte, tentent de s'y conformer ou y renoncent dans la douleur, ou bien encore s'efforcent de construire des alternatives plus ou moins marginales. Ainsi, même dans des situations de précarité qui les rendent improbables, la référence à la norme de l'emploi salarié à durée indéterminée, ou encore le projet de « monter sa boîte » un jour restent des balises, des perspectives, des moteurs d'action. Ce « découplage » partiel entre normes culturelles et systèmes sociaux peut prendre la forme, pour les jeunes, d'une « injonction paradoxale ».

Les régimes de transition et les normes qui y sont associées constituent des points de référence dans les articles présentés dans ce dossier. Ainsi, l'article d'Eddy Supeno et Sylvain Bourdon sur les parcours de jeunes adultes en situation de précarité au Québec et celui de Jean-Michel Bonvin, Maël Dif-Pradalier et Émilie Rosenstein sur les trajectoires des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse pointent les difficultés que rencontrent dans les sphères scolaires, professionnelles et familiales les jeunes sans qualification. Ces articles envisagent en particulier les effets d'entraînement et de contamination des fragilités accumulées entre ces différentes sphères. Ces difficultés apparaissent d'autant plus saillantes qu'elles témoignent de la non-possession par ces jeunes des attributs sociaux nécessaires à la stabilisation de leur situation. De manière plus large en ce qui concerne les contextes sociétaux et les profils juvéniles analysés, l'article de María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon, Johanne Charbonneau, Cathel Kornig et Virginie Mora sur les normes sociales et les imprévisibilités biographiques en France, au Québec et en Argentine se saisit de cette question dans toute sa complexité en développant la notion de trajectoire de référence. En la définissant comme un « chemin socialement proposé qui vise à réaliser les modèles de réussite des jeunes », les auteur-e-s montrent l'importance des cadres sociaux qui orientent les parcours juvéniles, en particulier dans les domaines de la formation et de l'emploi. Les huit trajectoires de référence qu'ils dégagent témoignent de leur variabilité à l'intérieur des contextes nationaux et entre ces derniers.

Les normes sont les produits de contextes sociétaux articulant valeurs culturelles et configurations institutionnelles. Elles sont en particulier travaillées par les pouvoirs publics qui, de multiples manières, avec des variations, parfois des contradictions en fonction des secteurs d'action publique, en légitiment la teneur, en accentuent des dimensions, en disqualifient certaines pour en promouvoir d'autres. L'analyse des politiques publiques en général, et des politiques de jeunesse en particulier, montre clairement comment l'instrumentation des questions de jeunesse,

c'est-à-dire les manières dont les pouvoirs publics se saisissent de cette question et les réponses politiques et techniques qu'ils apportent (Lascoumes, Le Galès, 2004), ouvre, ferme, oriente les parcours des jeunes. Qu'il s'agisse de la formulation des problèmes à traiter, des registres d'intervention mobilisés, des publics ciblés, des critères d'usage, d'entrée et de sortie des dispositifs, des conditions de mise en œuvre ou encore des appropriations par les professionnels concernés, ces composantes de l'action publique sont sous-tendues par des normes qu'il importe de repérer et d'analyser (Becquet *et al.*, 2012 ; Loncle, 2010 ; Van de Velde, 2008). L'ampleur des prises en charge publiques des jeunes et les enjeux sociaux, politiques et économiques qui les légitiment et les accompagnent, mais aussi leurs effets sur les individus, nécessitent de travailler en profondeur cette dimension de la construction des parcours. Les jeunes et leur « institution biographique » n'échappent pas aux normes sociales, et en particulier ils « font avec » les dispositifs publics. Cet aspect est présent dans la notion de trajectoire de référence car les auteurs de cette contribution considèrent l'importance des « dispositifs institutionnels qui facilitent ou entravent certaines "voies" plus que d'autres ». L'analyse des façons dont sont pensés et agencés les systèmes de formation et d'accès à l'emploi, compte tenu de l'importance de ces balises dans les parcours juvéniles, est centrale pour saisir les dynamiques à l'œuvre.

De manière plus ciblée, l'article de Michaël Segon et Nathalie Le Roux sur les dispositifs de prise en charge du handicap, celui de Jean-Michel Bonvin, Maël Dif-Pradalier et Émilie Rosenstein sur un programme de soutien aux jeunes Suisses en difficulté et celui de Mélanie Le Her sur les migrants français au Québec mettent en évidence le rôle des politiques publiques dans la construction et le renforcement des normes sociales et dans l'orientation des parcours de vie. Ainsi, les parcours des anciens étudiants handicapés sont adossés à des procédures de reconnaissance du handicap qui permettent de bénéficier de dispositifs d'accompagnement de la formation et d'accès à des emplois réservés. Les personnes concernées circulent entre les dispositifs bien avant leur entrée dans l'enseignement supérieur et les mobilisent en fonction de critères et de ressources repérables. Il en est de même des jeunes bénéficiaires de l'aide sociale à qui s'adresse en Suisse le programme FORJAD (Formation pour jeunes adultes en difficulté). L'analyse de ce dispositif au regard des situations sociales prises en compte, des exigences d'engagement, des conditions de mise en œuvre, etc., montre comment le programme « travaille » les individus et attend d'eux une action sur eux-mêmes qui au passage exclut une partie. Enfin, l'article de Mélanie Le Her pointe la manière dont la politique migratoire du Québec constitue une opportunité pour les jeunes Français diplômés de l'enseignement supérieur

issus des classes moyennes et supérieures, en ce qu'elle valorise des attributs qui ouvrent des droits d'entrée là où ils se trouvent déclassés en France.

L'entrée par les normes éclaire indéniablement les processus et les procédures de construction des parcours des jeunes et constitue en cela une manière originale, bien que peu aisée, de penser cette question. Cependant, son intérêt, voire sa force, réside dans son articulation avec les dynamiques individuelles afin de saisir les agencements qui en résultent. C'est là que la prise en considération de la dimension subjective des normes, présente dans tous les articles, s'avère indispensable. L'articulation des dimensions objective (options possibles) et subjective (valeur accordée aux options possibles) permet d'envisager de façon bien plus juste et précise les questions de prévisibilité, d'imprévisibilité, de bifurcation, de changement. Celle-ci en effet doit être appréhendée en référence aux pressions normatives mais aussi en lien avec les ressources mobilisables dans les différentes sphères de vie, l'ensemble s'inscrivant dans des temporalités variables. Là encore, les contributions de ce dossier s'attachent à saisir ces agencements en proposant dans certains cas des typologies. Ainsi, en déroulant le cheminement des anciens étudiants handicapés ou des jeunes adultes en difficulté, les auteurs ne décryptent pas uniquement le cadrage des expériences ; ils proposent de décliner les effets des normes sur les parcours au fur et à mesure de leur déroulement, que ce soit en termes de stratégies de recours ou de non-recours aux dispositifs de prise en charge du handicap, de capacité à franchir les différentes étapes du programme d'insertion, ou de développement des possibilités de changer leur situation. Les jeunes « font avec » les dispositifs autant qu'ils « sont faits » par eux. L'article d'Eddy Supeno et Sylvain Bourdon présente ainsi trois types de séquences articulant des changements de courte et de moyenne durée. La teneur de ces séquences repose sur l'agencement des normes sociales, des ressources et des contraintes individuelles, dans une pluralité de sphères de vie et dans des horizons temporels variés. De même, l'article de María Eugenia Longo *et al.* articule les trajectoires de référence (cheminements envisagés) et les parcours juvéniles (étapes réalisées) afin de souligner qu'une bifurcation peut tout autant relever d'une rupture que d'une continuité en termes de référents normatifs.

Ces approches biographiques dissocient différents moments du parcours et combinent l'analyse des conditions objectives et des représentations subjectives. Elles permettent de mettre en lumière les évolutions dans la façon dont les acteurs s'approprient et recomposent les dispositifs conçus pour améliorer mais aussi pour réguler leurs transitions biographiques. Elles mettent en évidence certains points clés dans les trajectoires,

moments cruciaux d'inflexion et de réorientation dans lesquels se reconfigurent les facteurs qui, ensemble, dessinent le tracé du parcours de vie. Au moment même où certaines normes s'effritent, où les balisages s'estompent, d'autres normes, en particulier celles qui émergent aujourd'hui pour « sécuriser » les parcours, prennent le relais et, contre une conception trop individualiste des biographies, réintroduisent la dimension sociétale dans l'analyse des parcours de vie.

■ BIBLIOGRAPHIE

BECQUET V., LONCLE P., VAN DE VELDE C. (dir.), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Champ social éditions, coll. « Questions de société », Nîmes, 2012.

BESSIN M., BIDART C., GROSSETTI M. (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, coll. « Recherches », Paris, 2010.

BIDART C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, L'Harmattan, coll. « Débats jeunesse », Paris, 2006.

CASTEL R., *La montée des incertitudes : travail, protections, statut de l'individu*, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », Paris, 2009.

CICCHELLI V., « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et prévisions*, n° 65, 2001, pp. 5-18.

CONINCK F. DE, GODARD F., « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, n° 31, vol. I, 1990, pp. 23-53.

DUBET F., « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? », in GALLAND O., HAMEL J., PUGEAULT-CICCHELLI C., CICCHELLI V. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », Rennes, 2010.

ECKERT H., MORA V., « Formes temporelles de l'incertitude et sécurisation des trajectoires dans l'insertion professionnelle des jeunes », *Travail et emploi*, n° 113, 2008, pp. 31-46.

EVANS K., FURLONG A., « Niches, transitions, trajectoires... De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse », *Lien social et politiques*, n° 43, 2000, pp. 41-48.

GALLAND O., « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours tardives mais resserrées », *Économie et statistique*, n° 337-338, 2000, pp. 13-36.

GALLAND O., HAMEL J., PUGEAULT-CICCHELLI C., CICHELLI V. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », Rennes, 2010.

LASCOUMES P., LE GALÈS P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004.

LONCLE P., *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica », Rennes, 2010.

MAUGER G., « Jeunesse : essai de construction d'objet », *Agora débats/jeunesses*, n° 56, 2010/3, pp. 9-24.

SINGLY F. DE, « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et politiques*, n° 43, 2000, pp. 9-21.

VAN DE VELDE C., *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », Paris, 2008.

VRANCKEN D., THOMSIN L. (dir.), *Le social à l'épreuve des parcours de vie*, Académia Bruylant, Louvain-la-Neuve (Belgique), 2008.

WHALTER A., BOIS-REYMOND M. DU, BIGGART A. (dir.), *Participation and Transition. Motivation of Young Adults in Europe for Learning and Working*, Peter Lang, Frankfurt am Main (Allemagne), 2006.

■ LES AUTEURES**Valérie Becquet***valerie.becquet@u-cergy.fr*

Maîtresse de conférences en sociologie HDR, université de Cergy-Pontoise, laboratoire École, mutations, apprentissages (EMA).

Thèmes de recherche : les pratiques citoyennes des jeunes ; le service civique ; les politiques de jeunesse.

A notamment publié

BECKET V. (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », n° 34, Paris, 2011.

BECKET V., « Les conseils de la jeunesse : un dispositif de participation en tensions. L'exemple de la ville de Paris », in FOURNIER B., HUDON R., *Engagements citoyens et politiques des jeunes. Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Les presses de l'Université Laval, Québec (Canada), 2012.

BECKET V., « Les jeunes vulnérables : essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, n° 62, 2001/3.

Claire Bidart*claire.bidart@univ-amu.fr*

Directrice de recherche, Aix-Marseille Université, CNRS, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST, UMR 7317).

Thèmes de recherche : sociologie de la jeunesse et processus de socialisation lors de l'entrée dans la vie adulte; parcours de vie, bifurcations biographiques et temporalités sociales ; réseaux sociaux, dynamiques des relations ; socialisation, insertion sociale et professionnelle, évolution des relations au travail.

A notamment publié

BIDART C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationales*, INJEP/L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris, 2006.

BIDART C., LONGO M.E., « Processus, combinatoires, entourages : autres regards sur la jeunesse », in HAMEL J., PUGEAULT-CICHELLI C., O. GALLAND O., CICHELLI V. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », Rennes, 2010.

BIDART C., "What does time imply? Contributions of longitudinal methods to the analysis of the life course", *Time and Society*, vol. XXII, n°2, 2013, pp. 254-273.